



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU 20 septembre 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt septembre, à dix-sept heures quarante-cinq minutes, les membres composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BONDOUFLE se sont réunis à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jean HARTZ.

**Étaient présentes** : Mmes NAGEL Sabine, SEURAT Fatima, DEHONGHER Thérèse, DODIER Françoise, BRUNET Florella, PEROUTIN Christine.

**Excusées avant donné pouvoir :**

Mme BELHAMICI Laurence à Monsieur HARTZ Jean

Mme MAM Josette à Mme DODIER Françoise

Mme BELMON à Mme SEURAT Fatima

**Était excusée :** Mme COLMANT Martine

Date de convocation : 14/09/2023

Date d'affichage : 14/09/2023

XX

Un problème technique est survenu lors du conseil d'administration du 20 septembre 2023 et l'enregistrement ne s'est pas fait.

**Jean HARTZ**

Ouverture de séance avec la présentation de Madame SIMOES Aurélie, nouvel agent sur la ville en tant que responsable du CCAS et service logement, en remplacement de Madame MENELET Carine.

**Point n°1 : Remplacement d'un membre démissionnaire au sein du conseil d'administration du Centre communal d'Action Sociale**

**Rapporteur :** M Jean HARTZ, président du CCAS

**Jean HARTZ**

Présentation de Madame Florella BRUNET, en tant qu'administrateur au sein du conseil d'administration du CCAS en remplacement de Madame Clotilde DESCHAMPS.

**Point n°2 : Approbation du compte rendu du 13/04/2023**

**Sabine NAGEL :**

Il y a une nette amélioration sur les notes, mais je pense que les dialogues inaudibles sont ceux des techniciens. Il faudrait que les techniciens parlent dans le micro.

Le compte-rendu est fidèle au conseil d'administration du 13 avril 2023.

**Le compte rendu du 13 avril 2023 est approuvé à la majorité des suffrages exprimés**

xxxx

**Point n°3 : Convention de refacturation entre la Commune de Bondoufle et le Centre communal d'Action Sociale (CCAS), relative à la fourniture de repas aux personnes âgées et aux bénéficiaires du portage de repas à domicile**

**Rapporteur :** M Jean HARTZ, président du CCAS

Avez-vous des observations ?

**Sabine NAGEL :** souhaite connaître les prestataires des repas du scolaire et celui du portage à domicile.

**Fabrice SUIVENG :** Le prestataire des repas pour les écoles est Elior et celui pour le portage de repas à domicile est Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart basée sur Lieusaint.

**La convention de refacturation est approuvée à l'unanimité.**

**Délibération n° 2023/07**

**Point n°4 : Modification des tarifs des portages de repas à domicile**

**Rapporteur :** M Jean HARTZ, président du CCAS

**Sabine NAGEL :** souhaite maintenir le tarif actuel pour les petites retraites c'est-à-dire les deux premières tranches et augmenter la dernière tranche. La proposition d'une quatrième tranche à 7.35€ est acceptée.

**La modification des tarifs est approuvée à l'unanimité.**

**Délibération n°2023/08**

**Point 5 : Convention constitutive d'un groupement de commandes permanent pour la passation des marchés publics et accords-cadres**

**La convention constitutive d'un groupement de commandes est approuvée à l'unanimité.**

**Délibération n°2023/09**

**Point 6 : Aides financières**

**Première situation** : Accord pour une aide à hauteur d'un loyer soit 956€

**Deuxième situation** : Proposition d'un prêt à taux zéro à hauteur d'un loyer soit 715€

**Troisième situation** : Ajournement. Les membres du conseil d'administration souhaitent avoir plus d'informations sur la facture du vétérinaire d'un montant de 10 000€ ainsi que sur celle de la voiture à 24 926€.

Les décisions concernant les aides financières ont été approuvées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h35

Fait à Bondoufle, le 20/09/2023

**Jean HARTZ**

**Président du CCAS**

